

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination irrégulière. |

Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

Vol. 3.

MONTREAL, 1 AVRIL 1842.

No. 13.

NOTICE

SUR

MESSIRE J. J. BERTHAUME,

PRÊTRE ET CURÉ DU CHATEAU-RICHEK.

Nous reproduisons du *Courier de Québec* de février et mars 1807; la courte et édifiante *Notice* suivante sur ce vertueux prêtre canadien, décédé le 26 février 1807 à l'Hôpital-Général de Québec, âgé de 60 ans et dans sa 37e. année de prêtrise : sans oublier qu'en annonçant ce décès, les Editeurs du journal cité (1) résumaient dans ce peu de mots si flatteurs et si justes en même temps la vie entière de ce digne curé :

“ Les paroisses qu'il a édifiées, et les pauvres en grand nombre qu'il a secourus, ne cesseront de répéter que son temps fut uniquement donné au soin des âmes et sa fortune aux indigens.”

NOTICE.

“ Un Monsieur de cette ville (Québec), qui avait connu particuliè-

(1) MM. Ls. Plamondon, avocat, Jacques Labrie, médecin, et Ls. T. Besserer, notaire.—Note du Copiste.

rement le respectable prêtre dont nous avons annoncé la mort le 23 février dernier (1), ayant eu la complaisance de nous communiquer plusieurs traits intéressans sur la vie de M. Berthiaume, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur en faisant part. Ils sont d'autant plus dignes d'admiration, que la probité et le caractère de la personne dont nous les tenons la mettent à l'abri de tout soupçon d'avoir voulu en imposer.

“ JEAN JACQUES BERTHIAUME naquit à Montréal en 1747. Tout ce que nous savons de ses premières années, c'est que quoique ses parens fussent peu fortunés il parvint néanmoins à faire ses études au collège, après lesquelles il entra dans l'état ecclésiastique (2), à l'exercice duquel il se livra entièrement, et dans lequel il contenta également les hommes qu'il édifia, et Dieu qu'il servit fidèlement.

“ Ministre religieux, il fut exact à remplir les fonctions de son ministère ; bon ami, il sut plaire et se faire aimer ; et sa vie a tellement été un tissu d'actions vertueuses et bienfaisantes, que toutes les paroisses qu'il a desservies ont toujours témoigné le plus vif regret de le voir s'éloigner d'elles, quand les ordres de son évêque l'appelaient ailleurs. Mais voici des faits ; ils seront plus éloquens et parleront plus au cœur que tous nos éloges.

“ Il était curé à la Pointe-Lévi. Un froid extraordinaire gela, dans le mois d'août, presque tous les grains du district de Québec, d'où s'ensuivit une grande disette, qui réduisit la plupart des habitans à ne pouvoir semer. Leur situation était triste, Berthiaume voulut l'améliorer. Il distribua à ses paroissiens tout l'argent et le bled qu'il possédait, et, comme ceci ne suffisait pas, il leur prêta de plus £200 qu'un de ses amis lui avait donnés en soin. Mais ayant peu après été transféré à St. Joseph de Chambly, il laissa ses obligations à ce même ami, qui n'ayant pu retirer que quelques louis, lui demanda une procuration qui lui donnât pouvoir de poursuivre les habitans.—*Moi, dit-il, plaider ? Non, non, jamais mon nom ne paraîtra en Cour ; envoyez-moi mes obligations et mes livres, et j'arrangerai tout mieux que cela :* et en effet, il ne les eut pas plutôt reçus, qu'il les mit au feu et fit crier, à la porte de l'église de la Pointe-Lévi, qu'il acquittait tous ceux qui lui devaient.

“ Il répéta à peu près la même chose lorsqu'il partit de St. Joseph de Chambly. Celui à qui il avait laissé le soin de ses affaires n'ayant pu retirer que quelques louis, lui demanda un plein-pouvoir de poursuivre ceux qui refusaient d'acquiescer leurs engagements avec lui. Il écrivit à son procureur de lui renvoyer toutes ses obligations ; puis envoya en même temps une lettre au curé de la paroisse, dans laquelle il lui annonçait qu'il donnait aux habitans tout ce qu'ils lui devaient,

(1) Cette Notice est publiée en mars, dans le *Courier de Québec*.—*Note du Copiste.*

(2) Il fut ordonné prêtre le 19 août 1770, à l'âge de 23 ans.—*N. du C.*

et le pria de faire, le dimanche, la lecture de sa lettre. La chose fut exécutée, et il brula encore une fois toutes ses obligations, dont le montant équivalait à 7 ou 8000 francs.

“ L'indigent trouva toujours dans lui un second père; il ne fut jamais insensible aux souffrances des malheureux.

“ On l'a vu vendre son bled à 6 chelins à ses paroissiens, pendant que des marchands lui en offraient 10 comptant; donner dans un temps 5 ou 600 fr. pour la même fin, pendant un bon nombre d'années. D'autres fois, c'était son église sur laquelle il versait ses libéralités, et, pendant longtemps, les Communautés lui durent quelque partie de leur subsistance. Depuis qu'il était au Château-Richer, il avait fait à l'Hôpital-Général une allouance annuelle, et c'était toujours la première part prélevée sur ses dîmes. Enfin, sa charité était telle, que, pour faire du bien, il s'épargnait lui-même sur tout.

“ Très-souvent il n'avait pas de domestiques, et il n'était pas rare de le voir ne posséder pas un cheval pour ses propres besoins. Sa table fut toujours très-frugale, et il y trouvait le double avantage de se mortifier, et de faire des heureux avec le fruit de ses épargnes.

“ Un jour qu'il était à déjeuner, un habitant s'en vint lui dire que sa femme était malade, et qu'il n'avait rien pour la soutenir. Après lui avoir fait donner largement des provisions, il l'appela à lui et lui donna sa propre cuiller : *tiens*. lui dit-il, *emporte ceci à ta femme, pour faire manger son enfant.*

“ Avec un cœur compatissant, son abord avait néanmoins assez souvent quelque chose de rude et de décourageant, mais la réflexion venait toujours promptement réparer ce qu'il avait pu dire de dur, dans un premier mouvement.

“ Un de ses paroissiens vint lui demander du bled à acheter :— “ Quoi, coquin,” dit-il, “ tu me demandes du bled à acheter, et tu ne m'as pas payé celui que je t'ai vendu, l'année dernière ? Va, va, ne m'en parle plus.” L'habitant eut beau représenter la misère, le besoin où il était,.... il fallut se retirer. Mais il ne fut pas plutôt sorti, que réfléchissant un peu Berthiaume se dit :— “ Que viens-je de faire ? Et s'il était vrai qu'il fût aussi pauvre qu'il le dit, il faut donc qu'il pérît, pendant que je puis le secourir ! Il me faut réparer ma faute.” Il envoya chercher l'habitant, et fit charger sa voiture de bled et d'autres provisions, qu'il lui donna.

“ Mais nous ne finirions point, si nous voulions rapporter ici tous les traits de sa charité bienfaisante. Qu'il nous suffise de remarquer, qu'après tant de libéralités, tant de malheureux soutenus par ses dons, il dut mourir pauvre, et c'est ce que suppose et prouve son testament :—“ Vous donnerez 100 francs à mon frère, la même somme à ma sœur, 50 francs à une autre ; vous payerez mes do-

“mestiques, mon enterrement et mes services ; et s'il y a du reste, vous le donnerez à l'Hôpital Général.”

“Ceci n'est pas le testament d'un homme riche.”

Après une vie si édifiante, et entièrement consacrée à secourir ses semblables, Berthiaume vit sans trouble s'approcher l'instant redoutable où son âme séparée de son corps allait comparaître devant le souverain Juge. Il vit venir la mort avec cette tranquillité qui ne se rencontre que dans le juste. A 9 heures du soir, le 26 février 1807, il demanda avec instance à voir un de ses amis. On le fit venir. C'était pour lui ordonner de donner sa montre, ses chemises, &c. aux garçons qui l'avaient servi pendant sa maladie. *Voilà, dit-il, le dernier bien que je ferai* et il expira.”

“Ainsi mourut dans sa 60me. année, ce respectable ministre de notre religion. Les vifs regrets des habitans de sa paroisse, leur concours prodigieux à ses funérailles, sont encore une nouvelle preuve des services qu'il leur avait rendus.” — *Communiqué.*



L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON ET LE R. P. LACORDAIRE.

On lit dans la première livraison de *l'Institut Catholique de Lyon* :

Il y avait quelques mois à peine qu'une parole éloquente avait fait battre tous les cœurs chrétiens dans la capitale de la France, lorsque plusieurs catholiques lyonnais, vivement émus, et pour répondre à l'appel généreux fait à la jeunesse française, se sont spontanément réunis pour fonder une académie catholique, qui aurait pour but d'opérer dans les intelligences quelques uns de ces salutaires effets que savent si bien atteindre nos frères des sociétés de saint Vincent de Paul. Telle est la puissance d'une vive éloquence unie à une âme chrétienne, qu'elle opère sans le savoir les plus grands biens ! C'est donc sur la parole du R. P. F. Lacordaire que nous avons appuyé l'Institut Catholique : nous ne pûmes jouir de la présence du P. Lacordaire lors de son premier passage à Lyon, nous avons donc saisi avec empressement l'occasion qui s'est présentée plus tard d'entendre au milieu de nous son éloquente parole. Cette occasion ne sera pas la dernière sans doute, puisque notre liste s'est enrichie de son nom si précieux aux catholiques. Dieu a béni nos travaux au-delà même de nos espérances : ne comptons-nous pas comme membres de l'Institut Catholique tant d'hommes éminens dans la carrière des lettres religieuses ! Ce n'est pas tout encore : la sanction épiscopale est venue confirmer notre Institut de la manière la plus flatteuse, et S. E. Mgr. le cardinal de Bonald a bien voulu accepter le titre de président perpétuel de notre œuvre. Voici en quels termes ce prélat s'adressait à l'Institut Catholique dans une lettre datée du 12 juillet 1841.

“ Si c’est pour un évêque, disait l’illustre prélat, si c’est pour un évêque un devoir d’encourager les œuvres qui tendent au soulagement de l’humanité souffrante, c’est pour lui une obligation plus étroite de concourir de toute son autorité à l’établissement d’une société qui se propose d’éclairer les esprits, de défendre la religion et de la faire aimer en la faisant connaître. Tel est le but si noble et si saint de l’Institut Catholique de Lyon ; je suis heureux de voir se former cette société dans ma ville archiépiscopale, et après avoir lu les réglemens je m’empresse de lui assurer tout mon appui : c’est avec reconnaissance que j’accepte l’honneur qu’elle veut bien me faire.” (Le titre de président perpétuel honoraire.)

Les membres du Bureau ont eu l’honneur de voir plusieurs fois Son Eminence, et elle les a toujours assurés de sa protection.

Enfin la sanction du gouvernement est venue confirmer notre œuvre, et, en effet, la religion et la science ne sont elles pas les appuis les plus sûrs pour la morale, l’union, la tranquillité et le bonheur des Etats ! Notre journal sera toujours étranger à la politique comme l’Institut dont il est l’organe. Son Excellence M. le ministre de l’intérieur a donc permis à l’Institut Catholique de Lyon de se constituer légalement par sa lettre de novembre dernier, et M. le maire de la ville a eu l’obligeance de nous assurer de tout son appui.

Nous donnons à nos lecteurs quelques unes des pensées les plus saillantes de la chaleureuse improvisation du R. P. F. Dominique Lacordaire, le jour de sa réception parmi nous.

DISCOURS DU R. P. F. LACORDAIRE.

“ Il y a deux choses dont il faut se défier : l’orgueil qui divise et n’a jamais rien fondé de solide, une modestie trop grande, qui paralyse et empêche d’agir.

“ L’homme n’est rien, Messieurs, moins que rien ; mais le chrétien est une puissance, surtout lorsqu’il se fait l’instrument de Dieu. Le caractère sacré de son baptême, la grâce lui donnent je ne sais quelle force qui le rend supérieur au monde, à l’enfer, à tout ; mais qu’il est autrement grand quand il s’associe à quelques uns de ses frères, à quelqu’un de ceux dont il a été dit : “ Quand vous êtes deux ou trois rassemblés en mon nom, je suis au milieu de vous ! ” L’association décuple, centuple les forces de l’homme, elle en multiplie à l’infini les résultats. L’association chrétienne fait plus encore, elle soumet tout à ses lois. Un jour quelques hommes partis de je ne sais quel endroit viennent à Rome, et se cachent dans un trou d’où l’on avait extrait des pierres pour bâtir des monumens qu’on croyait devoir être immortels, et ces monumens sont tombés et les hommes qui s’étaient cachés dans le trou ont conquis le monde et ont fondé un empire immortel. Sans nous reporter à d’aussi grands résultats, que n’ont pas fait les congrégations reli-

gieuses, et si je voulais descendre plus bas encore, Messieurs, que n'ont pas fait de simples réunions comme les vôtres. Quand j'étudiais à Dijon, on nous élevait dans un collège avec tout le soin et toute la décence possible. Je dois attester qu'aucune parole irréligieuse ne tomba jamais devant nous de la bouche de nos maîtres, et pourtant nous sortîmes de là sans foi pour la plupart ; c'est que nous recevions alors une éducation toute négative : heureusement nous nous étions associés un petit nombre de jeunes gens, nous nous primes à causer, à réfléchir sur nos destinées ; nos paroles étaient bien inexactes, bien incomplètes ; mais quand on réfléchit, Messieurs, on touche vite à Dieu, car Dieu c'est tout ce qui est grave, tout ce qui est sérieux ; peu à peu la lumière vint et une foi faible sans doute, bien faible vint à poindre à travers ces conversations de jeunes gens. Aujourd'hui les croyans sont bien plus nombreux parmi la jeunesse de nos écoles, et l'on peut opérer plus de bien parmi eux. Voilà donc ce que vous pouvez faire, Messieurs, vous pouvez sauver des âmes, éclairer des intelligences, il y a tant d'union et de solidarité entre les choses de ce monde ! Souvent un mot, une phrase peuvent opérer des conversions, et si l'on savait ce que c'est qu'une âme et sa beauté ravissante, comme dit sainte Catherine de Sienne, notre Dominicaine, on s'évanouirait de bonheur par la pensée qu'on peut lui faire quelque bien. Il y a des gens qui ont converti des royaumes et qui ne sont jamais sortis de chez eux. Dans l'autre vie vous serez tout étonnés de vous entendre dire par des âmes sauvées qui viendront à vous : mon père ; et quand vous chercherez l'origine de cette génération spirituelle, vous la trouverez peut-être dans une phrase, dans une prière, dans un sacrifice, dans un mot que vous aviez oublié.

“ Et maintenant j'entends sans cesse des gens qui se lamentent et qui parlent de chaos social, de désordre irrémédiable, et ils restent immobiles et ils dorment. Pour moi, Messieurs, je crois au salut des nations, je crois parce que j'espère et que la foi et l'espérance forment le portique de la charité. Je crois, j'espère, parce que je crois aux rapports spirituels entre les hommes, j'espère qu'en vertu de ces rapports on peut réaliser quelque bien ; je crois et j'espère, parce que je crois aux destinées du catholicisme, et quand il s'agit de la foi catholique, je crois au Capitole et je ne crois plus à la roche Tarpéenne, j'y crois surtout en France et mon espérance va jusqu'au délire.

“ Voyez-vous, Messieurs, notre nation a ce caractère admirable de ne pouvoir supporter ni l'anarchie, ni le despotisme. Il est des nations qui se façonnent au despotisme et qui supportent l'anarchie, à nous autres il faut l'ordre et la liberté que peut donner seul le catholicisme. Partout où ne règne pas l'esprit du chrétien il y a quelque chose qui domine sous le nom de sceptre, de couronne, de génie même, nous en avons fait plus d'une fois la triste expérience ; mais après tout, Messieurs, Dieu seul est grand, Dieu seul est immuable, Dieu est tout ce qui est solide, tout ce qui est Pierre ; au contraire, Messieurs, tout ce qui est humain, honneur, ambition, affection légitime, tout s'évanouit, tout ce qui est Napoléon périt sur un rocher quelque soit d'ailleurs le nom de ce rocher.

“ La renaissance, Messieurs, n'avait-elle pas introduit une espèce de paga-

isme dans l'art, dans la science et dans la littérature ? Un philosophe, Marcus Ficin, tenait toujours une lampe allumée devant le buste de Platon ; les colonnes grecques avaient été transplantées dans la basilique chrétienne ; en ce temps là le moyen âge n'était qu'une folie ; eh bien, Messieurs, quand nous sommes venus au monde, la lampe du philosophe était éteinte, ou plutôt, on l'avait transportée dans le sanctuaire de Dieu, les colonnes grecques étaient tombées, on comprenait que le moyen âge était la belle époque du christianisme, qu'il y avait alors plus de grandiose, plus de foi, plus de sève, plus de vie, plus de civilisation qu'aujourd'hui.

“ On comprend maintenant que ce n'est pas avec la civilisation païenne ou l'art païen, avec les études païennes qu'on peut refaire l'éducation des siècles chrétiens. Autrefois Tacite avait dit de Trajan qu'il réconciliait le pouvoir avec la liberté : Tacite s'est trompé, Messieurs, il n'y a qu'un seul homme qui ait réconcilié le pouvoir avec la liberté : c'est Jésus-Christ.”

En nous occupant aujourd'hui un peu longuement du Rév. Père Lacordaire, nous avons voulu constater un fait religieux, un véritable événement dans le monde catholique. Son discours aux jeunes Bordelais indiquera le caractère et la portée de cet événement à nos lecteurs. Nous nous proposons de donner prochainement quelques détails sur la grande œuvre qu'il exécute et sur les succès d'enthousiasme qui l'accompagnent en tous lieux. Son titre de Restaurateur de l'ordre de St. Dominique en France, joint à l'intérêt qu'il inspire comme orateur et écrivain religieux, justifie de notre intention de faire mieux connaître cet homme providentiel.

Les journaux de Bordeaux du 10 janvier contiennent tous le récit suivant :

VISITE AU PÈRE LACORDAIRE.

Hier à quatre heures, douze à quinze cents jeunes gens se sont rendus chez le Père Lacordaire pour le féliciter ; tout s'est passé dans le plus grand ordre. L'un des commissaires délégués a pris la parole et s'est exprimé en ces termes.

“ MON PÈRE,

“ Vous nous avez dit, dans une de vos conférences, que vous vous étiez dévoué à compléter l'éducation religieuse de la jeunesse française. C'est une noble pensée et un noble but. Vous avez compris que dans notre pays dont vous parlez avec une âme si éloquente et si passionnée, une seule chose manquait : l'adhésion de l'intelligence et du cœur à la vérité.—Nouveau Bernard, vous êtes venu prêcher la croisade pacifique et sublime des idées contre l'indifférence et l'incrédulité ; nous bénissons la Providence qui vous a inspiré !—On a assez renversé, il est temps de reconstruire. Nous sentons de vives et profondes sympathies pour ceux qui viennent opposer une affirmation généreuse à la négation stérile du dernier siècle ; mêlé longtemps à notre société, vous en connaissez les besoins et vous en relevez aujourd'hui les espérances.

“ Nous vous écoutons, mon Père ; achevez votre œuvre. Initiez-nous encore à la religion du Christ, cette source éternelle des progrès de l'humanité et de la liberté des peuples.

“ Nous qui saluons l'avenir avec joie, nous qui cherchons partout les consolations de la vérité, nous vous remercions d'être venu nous éclairer.

“ Rendu bientôt à vous-même et à la solitude, vous ne nous aurez pas quittés tout entier ; votre souvenir vivra au milieu de nous, et votre parole restera dans nos âmes pour y germer.

“ Nous aurons encore appris de vous (et cet enseignement nous servira dans la pratique sociale) que, pour être utile aux hommes, il faut surtout beaucoup les aimer, que le dévouement a, lui aussi, son éloquence comme le génie ; le dévouement, c'est l'action, c'est l'œuvre, c'est le sacrifice de soi à tous ; le dévouement, c'est le génie du cœur ; aussi rien ne lui résiste, et quand le dévouement et le génie se rencontrent dans un homme, ils s'embrassent au dedans de lui et il ne faut pas s'étonner si, de ce sublime embrassement, ont voit naître un jour le salut d'un peuple !”

Le Père Lacordaire a répondu avec une voix pleine d'émotion :

“ MESSIEURS,

“ Si je ne considérais que moi-même dans le témoignage d'estime et de confiance dont vous avez voulu m'honorer publiquement, j'éprouverais peut-être un sentiment de crainte ; car rien ne doit être plus cher au prêtre, au religieux, que de cacher sa vie. Combattre et souffrir, voilà notre partage et notre gloire ici bas ; le triomphe n'est qu'au ciel. Je sais bien que Jésus-Christ entra une fois dans Jérusalem au bruit des acclamations du peuple ; mais c'était la veille de sa Passion, nous devons toujours nous en souvenir.

“ Heureusement, Messieurs, il m'est facile de m'oublier ici moi-même et de donner à vos hommages leur véritable signification ; j'y vois une nouvelle et éclatante preuve du travail qui s'opère au sein des générations françaises. Qui nous eût dit, il y a quelques années seulement, qu'on verrait une si grande portion de la jeunesse d'une des plus grandes villes du royaume se presser dans la chambre d'un pauvre religieux de l'Ordre de St-Dominique ? Que d'événemens, de leçons entendues, d'idées échangées, n'a-t-il pas fallu pour préparer un semblable spectacle ! Quel signe d'une réconciliation future, et peut-être prochaine, entre l'Église catholique et ce grand pays de France ! Pour moi, Messieurs, je n'ai jamais douté de cette réconciliation ; j'ai toujours cru que la France, cette terre de dévouement entre toutes les autres, ne pouvait être séparée du christianisme, qui est le dévouement même, que par une longue et déplorable suite de mal-entendus. J'ai cru que la jeunesse surtout était capable d'entendre la vérité, et j'ai consacré ma vie à la lui dire, sans exclure néanmoins personne de mes efforts et de mon amour. Elle m'a récompensé de cette pensée, et contribué plus que personne, au milieu des contradictions et des amertumes de ma vie, à me soutenir dans la voie où j'étais entré. Mais nulle part autant qu'ici, Messieurs, je ne l'ai trouvée unanime ; nulle part, je n'ai reçu de tous, sans exception de partis, un accueil aussi fraternel ; c'est la première fois que j'ai eu le bonheur de ne blesser personne. Je le dois sans doute à une bénédiction de Dieu qui éclate en

ce moment sur moi ; mais pourrais-je ne pas l'attribuer aussi à l'esprit généreux qui anime cette noble ville de Bordeaux ?

« Bordeaux, terre aimable et éloquente ! Faisons silence, Messieurs, n'entendez-vous pas Vergniaud, Desèze, Lainé, Ravez, de Peyronnet, de Martignac, Henry Fonfrède, que vous venez de perdre ? Bordeaux ! Puisse Dieu, après l'avoir montrée si grande dans nos affaires civiles, lui donner aussi un rang et une œuvre dans la conciliation du pays avec la vérité catholique ! Votre présence ici en est sans doute l'augure ; je vous en remercie du fond de mon cœur ; je retourne maintenant à vous sans crainte aucune ; car vous n'êtes pas venus pour moi, mais pour Dieu. Ou, si vous êtes venus en même temps pour moi, c'est par un simple mouvement d'affection auquel je suis accoutumé, et que je mêle sans peine dans mon âme à toutes les preuves d'attachement que j'ai reçues tant de fois et en tant de lieux de la jeunesse française. Permettez, Messieurs, que je vous embrasse dans la personne de celui qui a pris la parole, et j'ai la confiance que Dieu portera ce baiser jusqu'à votre cœur comme une bénédiction. »

Après ce discours écouté au milieu d'un religieux silence, sur la proposition d'un des commissaires délégués, une quête pour les pauvres a été accueillie avec un mouvement d'enthousiasme spontané.

La foule, en s'écoulant, avait peine à retenir dans son cœur l'émotion qui débordait de toutes parts, et qui n'était contenue que par le respect.



NOUVELLES PERSÉCUTIONS DANS LES MISSIONS DU TONG-KING ET DE LA COCHINCHINE.

Nous avons donné successivement d'intéressans détails, tirés de sources authentiques sur la situation des catholiques du Tong-King et de la Cochinchine. Ces missions comptent, comme on sait, plus de quatre cent mille néophytes, dont le nombre augmente chaque jour. On espérait que la mort de l'ancien tyran mettrait fin à la persécution ; il n'en a pas été ainsi ; son successeur redouble de violence. Voici sur ces nouveaux et glorieux combats de nos frères des détails certains, que nous trouvons dans une lettre de Mgr. Retord, évêque d'Acanthe et vicaire apostolique du Tong-King occidental adressée à un de ses amis de Calcutta, en date du 13 juillet 1811.

« Le 3 de janvier, je fis voile de Macao sur une mauvaise barque chinoise, en compagnie de trois autres missionnaires, un père dominicain espagnol, destiné pour la mission du Tong-King oriental, et MM. Berneux et Galy du séminaire des Missions-Étrangères, que vous avez connus. Nous avions aussi avec nous six chrétiens anamites pour nous servir de guides. Après neuf jours d'un voyage fort ennuyeux, quoique nous eussions un vent favorable, nous arrivâmes à la hauteur de la côte du Tong-King oriental. Le 15 janvier, nous

quittâmes notre barque pendant la nuit et nous entrâmes dans un petit bateau appartenant à des pêcheurs chrétiens. Le R. P. dominicain espagnol débarqua cette nuit même ; pour nous, nous continuâmes notre route par mer vers le Tong-King occidental, où nous débarquâmes pendant la nuit suivante. Je ne vous donnerai pas le détail de notre voyage, des difficultés, des dangers et des différens accidens auxquels nous fûmes exposés, à vous surtout qui connaissez jusqu'où va la science nautique des Chinois et leur caractère. Il serait difficile de vous faire une idée juste de la furcur avec laquelle la religion chrétienne est persécutée dans ce pays depuis plusieurs années.

“ A peine eûmes-nous mis pied à terre, que nous apprîmes que six jours auparavant un prêtre anamite avait été arrêté à l'endroit même où nous devons passer la nuit ; nos craintes redoublèrent alors, mais il n'y avait aucun moyen de rebrousser chemin, car il n'y avait aucune embarcation près de nous pour nous transporter. La divine Providence nous protégea à l'heure du danger. Je laissai MM. Galy et Berneux dans une chrétienté considérable près de la mer, afin qu'ils pussent plus aisément s'embarquer à la première apparence de danger prochain ; l'un d'eux était destiné pour la Cochinchine et l'autre pour cette mission. Quant à moi, après avoir voyagé trois jours pieds nus dans l'eau et dans la boue, j'arrivai en paix à mon palais épiscopal, je veux dire à ma hutte couverte de paille. Je trouvai là un de nos missionnaires, un bon Lyonnais comme votre serviteur, si je puis parler ainsi, et je vous laisse à penser quelle fut notre joie, dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvions, de pouvoir nous entretenir, nous encourager et nous consoler mutuellement. Peu de jours après nous apprîmes la nouvelle de la mort du tyran Mênh-Mênh qui durant l'espace de 21 ans avait si cruellement opprimé le royaume anamite. Ce fut le 20 janvier dernier qu'il cessa de vivre. Nous espérions que sa mort serait pour nous et pour notre sainte religion, le commencement d'une ère plus heureuse et plus tranquille ; mais nos espérances ont été frustrées. Son fils aîné, qui lui a succédé le 10 de février, sous le nom de *Thiron-Tri*, a la réputation d'être encore plus cruel et plus débauché que son père. Il ne témoigne pas le moindre désir de changer le système de persécution qui déssole nos chrétiens ; nous continuons donc d'être ici comme des agneaux sous les griffes de tigres altérés de sang. Nous avons en ce moment en prison pour la foi, dans une seule mission, deux missionnaires français, un prêtre anamite, trois étudiants tonsurés, deux catéchistes, quatre jeunes étudiants, deux religieuses et huit simples chrétiens. Dans le Tong-King oriental, il y a aussi en prison pour la foi deux prêtres anamites, un catéchiste, deux religieuses, un soldat et quelques autres chrétiens. Il y a déjà quelque temps que je n'ai rien appris de ce qui se passe en Cochinchine.

“ J’ai maintenant à vous apprendre la plus déplorable et la plus fatale des nouvelles ; c’est l’arrestation de mes vénérables compagnons de voyage, MM. Galy et Berneux. Elle eut lieu le jour de Pâques dernier. Le grand mandarin de la province ayant été informé de leur entrée dans le pays, envoya aussitôt cinq cents soldats pour cerner le village dans lequel ils s’étaient cachés, et où ils furent saisis sans avoir eu le temps de prendre la fuite. Ainsi donc, la carrière apostolique de ces deux généreux missionnaires n’a pas été longue ; il y avait à peine trois mois qu’ils étaient arrivés dans le pays, lorsque Dieu les a appelés pour glorifier dans les prisons et verser leur sang pour lui sur les échafauds. Quand à moi, qui suis déjà ici depuis neuf ans, je n’ai pas encore été jugé digne du même bonheur ; Dieu me tient peut-être en réserve, et mon tour pourra bientôt venir ; c’est ce que je désire de tout mon cœur, car qu’y a-t-il de plus glorieux pour un évêque que de répandre son sang en témoignage de sa foi, et quelle route plus sûre et plus courte que celle-là pour aller au ciel ? Nos deux confrères se préparent à ce bonheur et s’y acheminent par les souffrances de la prison et de la cangue. Plusieurs des chrétiens arrêtés et emprisonnés ont déjà souffert plus ou moins cruellement pour la cause de la religion ; il y en a parmi eux qui ont supporté successivement plus de mille coups de rotin pour les forcer à apostasier, mais rien n’a pu les ébranler dans leur résolution de souffrir et de mourir pour leur Dieu. Tous ceux qui sont maintenant emprisonnés sont bien disposés à mourir plutôt que d’abandonner la religion : Dieu daigne les soutenir et les encourager dans leurs bonnes dispositions !

“ Nous ne savons pas encore quel sera le sort de MM. Galy et Berneux. Il a été sursis à leur martyre, et des ordres du roi sont arrivés d’après lesquels ils doivent être conduits à la capitale du royaume : ces ordres ont été exécutés, et nos deux confesseurs ont été mis dans des cages de bois et conduits à la ville royale, sous l’escorte de cent soldats, pour y attendre leur jugement final qui sera très-vraisemblablement un jugement de mort. Nous n’avons pas encore reçu la nouvelle de leur arrivée. Les catéchistes et autres chrétiens saisis avec eux sont toujours dans les prisons où ils avaient été placés. Je ne sais pas encore si leur sentence est définitivement prononcée. Vous verrez, mon cher Monsieur, d’après ce que je viens de vous dire, la triste situation dans laquelle je me trouve depuis mon retour dans ce pays, et au milieu de la violente tempête qui gronde continuellement sur nos têtes. Cependant au milieu des dangers qui nous environnent de tous côtés, j’ai pu donner la consécration épiscopale à l’évêque espagnol destiné pour la mission du Tong-King oriental. Cette cérémonie eut lieu le 25 avril dans une hutte couverte de paille, dans un village situé sur le bord d’une épaisse forêt, afin qu’en

cas de danger imminent nous puissions nous y réfugier. Vous pouvez bien vous imaginer que la solennité de cette cérémonie ne fut pas pompeuse. Oh ! quand est-ce qu'il plaira à Dieu de donner la liberté à ce malheureux pays ? Oh ! quand est-ce que le joug tyrannique qui pèse si lourdement sur nos épaules sera brisé ? Mais je m'aperçois que cette lettre est déjà trop longue quoique j'eusse encore beaucoup de choses à vous dire, je la finis donc en vous priant d'accepter les sentimens de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

† PIERRE ANDRÉ RETORD,

Ev. d'Acanthe, vicaire apostolique du Tong-King occidental.



Il faut signaler les efforts du protestantisme pour détruire à la fois la nationalité et la religion d'Espagne :

“ Cent fois, dit le *Catolico*, nous avons élevé la voix pour dénoncer à la piété des Espagnols les innombrables moyens dont les protestans se sont servis et se servent pour nous inoculer leurs erreurs, et pour faire de notre malheureuse patrie un véritable chaos, ajoutant à la confusion qu'ont déjà produite et que produisent les partis politiques qui la divisent, l'anarchie religieuse beaucoup plus redoutable encore, et dont les conséquences ont une bien plus grave portée. L'Angleterre, dans son insatiable cupidité, tend à nous diviser pour nous dominer, et, comme son intérêt est la règle de sa conduite, tous les moyens lui sont également bons. La politique, cependant, ne lui suffit pas ; il était à craindre que, fatigués enfin de flotter dans cette agitation, les Espagnols ne parvinssent à s'entendre, et que, dépouillant ces rivalités et ces haines de partis qui les animent à se déchirer entre eux, ils ne finissent par s'embrasser comme des frères, et se réunir, aux cris magiques de *catholicisme* et de *patriotisme*, pour former un peuple véritablement libre et heureux, une nation réellement indépendante, pour redevenir l'Espagne de nos pères. Mais ce n'est pas là ce que désire l'Angleterre, qui se sert contre nous de la religion comme d'une arme puissante, et qui, non contente des divisions politiques qu'elle a suscitées ou soutenues chez nous, veut encore nous diviser en matière de religion, pour enraciner davantage nos inimitiés politiques et leur fournir un aliment inépuisable. De là tous les efforts que nous avons vu faire à ses sociétés bibliques ; de là sa continuelle activité à répandre avec profusion ses bibles, ses livres hérétiques et ses écrits empoisonnés ; de là, enfin, cette audace et cette impudence du ministre protestant Rule, qui n'a pas craint d'adresser à chaque député de la nation espagnole une lettre imprimée que nous livrons à la publicité.”

Le ministre protestant fait son discours sur le dogme de la *liberté religieuse*, invention de nos temps de révolte et de déraison. Voici ce qu'il écrit aux députés de la catholique Espagne :

“ J'appelle, Monsieur, votre attention sur un sujet de la plus grave importance, la *liberté religieuse*. Vous ne vous étonnerez pas que, quoique étranger, j'aborde avec vous une question qui intéresse tout le genre humain.

En voyant l'Espagne secouer le joug du despotisme civil, on peut espérer qu'elle secouera également le joug non moins exécrable de l'esclavage religieux, et qu'elle substituera à la domination des consciences par le clergé romain l'empire de la *vérité*. L'étranger qui arrive en Espagne est traité d'hérétique ou d'émissaire des hérétiques. Votre esprit éclairé comprendra que, tant que la liberté des cultes n'existera pas en Espagne, la cour de Rome aura une forteresse presque inexpugnable dans chaque paroisse du royaume, puisque tout prêtre est obligé d'obéir à ses supérieurs ecclésiastiques, et que *le chef de tous est l'ennemi déclaré du système adopté en Espagne. Il est donc urgent d'annuler formellement les lois atroces qui sont encore en vigueur à cet égard.* Cela fait, on devra établir un système de liberté religieuse en vertu duquel chacun soit libre d'exercer le culte qui lui paraîtra le plus agréable à Dieu. Il faut que le peuple jouisse de ses droits religieux, sans lesquels ses droits civils ne lui seront jamais assurés."

Quel est l'effet produit par cette prédication ? Le projet de loi sur la juridiction ecclésiastique, l'impunité, la démoralisation croissant et se propageant dans le sein de la malheureuse Espagne. Les blasphèmes retentissent aujourd'hui jusque dans le cœur de la Castille, cette terre sacrée de la foi et du patriotisme ; la poétique *Alcarria* gémit par la voix d'un de ses pasteurs, et les plaintes d'un prophète désolé sont aujourd'hui les cantiques des Eglises jadis triomphantes. Espérons toutefois que ces gémissemens seront entendus de Dieu et des hommes. " Au surplus s'écrie un Espagnol, bien qu'il y ait en Espagne beaucoup de mal, que M. Rute sache bien que nous sommes fils de l'apôtre saint Jacques, et que la colonne de Sarragosse est notre soutien et notre appui ; le mal qui existe diminuera et le bien s'accroîtra."

— Au sujet des protestations émanées d'un ecclésiastique malheureusement célèbre en Espagne, le *Catolico*, dans son dernier numéro, confirme ce qui a été dit par une autre feuille. L'archevêque élu de Tolède, M. Vallejo, s'étant présenté devant le régent pour déposer sa démission entre ses mains, Espartero a déclaré que cela ne le regardait point, et qu'il eût à s'entendre avec le ministre. Celui-ci, après une longue conférence, a demandé que la démission fût motivée. Quelle est l'intention d'une semblable demande ? Veut-on que l'archevêque élu, par une noble profession de foi, se mette au rang des prélats persécutés ? veut-on, ce qui paraît plus probable, que sa déclaration d'aujourd'hui le mette en contradiction avec ses anciennes erreurs ? Quoi qu'il en soit, une généreuse conduite est clairement indiquée à l'archevêque élu de Tolède. Puisse-t-il être ramené à l'unité de la discipline et de la foi dont le sentiment paraît vivre encore dans son cœur !

Le *Catolico* fait pressentir que l'exemple donné par M. Vallejo ne tardera

pas à trouver des imitateurs parmi ce trop grand nombre d'ecclésiastiques, qui dans les dernières années ont adhéré à de funestes doctrines.

“Qu'ils aillent enfin, dirons-nous avec la feuille espagnole, se réunir à leurs frères pour resserrer, en redoublant d'efforts, les liens qui nous attachent au centre commun, au chef suprême du christianisme, au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. C'est dans cette union, dans cette soumission, dans cette obéissance que se trouve la véritable liberté et la force de tout le clergé catholique.”



On lit dans l'*Univers* du 11 janvier.

“Quelle est aujourd'hui la reine du monde ? Est-ce l'opinion, chimérique souveraine dont se rient ceux-mêmes qui la servent et qui profitent de ses faveurs, et que méprisent à bon droit les âmes justes et fières ? Est-ce la richesse, divinité impuissante qui n'empêche pas ses adorateurs de descendre en foule dans la nudité du cercueil ? Est-ce la puissance de l'épée, cette autorité que les barbares seuls connaissent de nos jours, et que les peuples civilisés voient s'éclipser peu à peu devant la puissance de l'esprit ? Mais celle-ci serait-elle donc la reine du monde ? Quelques uns l'ont dit, beaucoup l'on cru jusqu'au jour où ses lois, convaincues de démence, ont été couvertes d'ignominie. Quelle est donc aujourd'hui la reine du monde ?

“Cessons de parler avec mystère ; proclamons le nom de cette Reine dont l'autorité, dominant les anges et les hommes, reçoit l'hommage de tous les peuples épars sur la surface de la terre, de qui relèvent à la fois et rois et républiques, et dont les lois s'imposent en tous lieux à force de bienfaits. Qui d'entre vous, enfans de l'Eglise, n'a nommé Marie, notre Mère, notre Souveraine, celle dont l'empire, depuis dix-huit cents ans, s'étend chaque jour avec celui de Jésus-Christ ? Tout homme qui a fixé sur l'histoire le regard pur et illuminé de la foi, y a vu partout la loi du Rédempteur éclairant, conduisant ou condamnant les hommes ; le chrétien y reconnaît aussi le règne de Marie, protectrice des cohéritiers de son fils, notre commune mère et la véritable Reine du monde.

“Nous voyions hier dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, consacré au milieu de nous, par tant de miracles, trois prélats, rangés aux pieds de Marie, et lui rendant grâce pour les bienfaits qu'il leur est donné de répandre chaque jour sur leurs troupeaux, L'un d'eux, Mgr. l'évêque d'Alger, lui faisait hommage des merveilles qui naissent sur la terre d'Afrique ; à ses côtés, deux Arabes, convertis à Jésus-Christ, étaient comme des trophées pré-

sentés à la Reine victorieuse ; un autre pasteur, Mgr. l'évêque de Nancy, depuis longtemps privé du soin de son véritable troupeau, venait offrir à l'autel de Marie les bénédictions qu'il a recueillies parmi les peuples de l'Amérique. L'autre prélat, Mgr. l'évêque de Joppé, coadjuteur de Nancy, rendait compte à Marie du bercail qui lui a été confié, et que la bonté divine a fait prospérer sous son bâton pastoral.

“Après l'office, célébré en l'honneur du très-saint et immaculé cœur de Marie, Mgr. l'évêque d'Alger, du haut des premiers degrés du sanctuaire, a fait connaître dans les termes les plus touchans les bienfaits accordés à son diocèse par la protection de Marie, il a rappelé la gloire conquise par nos soldats français sur la terre à *jamais française* de l'Algérie. M. le curé de Notre-Dame des Victoires, prenant la parole à son tour, a rappelé en peu de mots les succès de l'archiconfrérie qui, étendue au monde entier, compte déjà plus de dix-sept cents agrégations de communautés, de paroisses, de villes, de diocèses. Enfin le vénérable pasteur, en remerciant chacun des trois prélats, communiquait à l'auditoire une profonde émotion.”



SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

Nous sommes heureux d'avoir à constater de nouveau les progrès rapides que font parmi nous les sociétés de Tempérance. Les rapports qui nous parviennent des diverses parties du diocèse témoignent de l'empressement que montrent partout les catholiques à entrer dans ces saintes et salutaires associations. Le retard, indépendant de notre volonté, apporté dans la publication des Réglemens des sociétés de Tempérance a du retarder aussi les agrégations. Mais tout va marcher régulièrement désormais ; et la cathédrale vient de donner l'exemple. Le St. Jour de Pâques, à cinq heures du soir, Mgr. de Montréal fit dans sa cathédrale, au milieu d'un nombreux concours, un sermon sur la Tempérance, à la suite duquel il présida lui-même à l'agrégation des membres de la société de Tempérance fondée par son mandement du 25 janvier, dans la forme et de la manière prescrites par les réglemens qu'il vient de faire publier à cet effet. Ce même jour plus de deux cent cinquante personnes du sexe masculin, toutes adultes, furent reçues membres de la société de Tempérance totale par Mr. Hudon V. G. Directeur de la dite société ; et depuis, plus de cent se firent agréger de nouveau ; et tout semble promettre que ce n'est là que la racine d'un arbre qui doit croître prodigieusement et dont les fruits seront si précieux.

SPHÉMÉRIDES RELIGIEUSES

POUR LA PREMIÈRE QUINZAINE D'AVRIL.

1er. avril 1702.—Mort du chanoine Jean-Baptiste Thiers, critique aussi hardi que savant. Ses meilleurs ouvrages sont le *Traité des Superstitions*, et le *Traité des Cloches*.

3 avril 1767.—Mort de Michel-Ange Marin, né à Marseille en 1697, auteur d'une multitude d'ouvrages de piété. Il a joui d'une réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques. La plupart de ses livres sont des romans pieux, tels que *la Comédienne convertie*, *la Fervente Novice*, etc. Le pape Clément XII honora le père Marin de plusieurs brefs plein de louanges.

4 avril 397.—Mort de St. Ambroise.

5 avril 1717.—Mort de Jean Jouvenet, célèbre peintre français. Ses plus beaux tableaux sont le *Magnificat* (qui est dans le chœur de Notre-Dame de Paris), *les Douze Apôtres*, fresque des Invalides; la *Descente de la Croix* et la *Résurrection de Lazare*, qui sont au Musée.

6 avril 1199.—Mort de Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre. Il fit partie de la troisième croisade.

6 avril 1520.—(jour du vendredi saint). Mort de Raphaël d'Urbain.

10 avril 757.—L'usage des orgues dans les églises commencé à Compiègne. Le premier orgue qui ait paru en France fut envoyé par Constantin Copronyme à Pépin, qui était alors dans cette ville, et qui en fit don à l'église de Saint-Corneille.

12 avril 1638.—Abolition du christianisme au Japon. St. François Xavier avait porté la religion chrétienne au Japon en 1559: les prêtres de l'idolâtrie, jaloux des progrès de la religion catholique, obtinrent de l'empereur un édit sanglant contre les chrétiens; mais alors se vérifia de nouveau ce mot de Tertullien, *que le sang des Martyrs est la semence des chrétiens*. En 1592 les missionnaires comptaient douze mille prosélytes de plus.

Sous le règne de l'empereur Fide-Tada, les chrétiens, désespérés de voir tuer tant de milliers de leurs frères, se retirèrent au nombre d'environ quarante mille dans l'île de Nica; ils y furent bientôt poursuivis, et le château-fort où ils s'étaient réfugiés ayant été pris, on les massacra presque tous.

Depuis ce temps le Japon fut entièrement fermé pour les Européens. On sait que les Hollandais seuls pouvaient y pénétrer, à condition de fouler aux pieds le crucifix.

15 avril 1641.—Mort du Dominiquin.

✂ ERRATUM:—Dans le dernier numéro des *Mélanges*, à la page 190, entre l'alinéa finissant par *la barbarie africaine doit infailliblement disparaître*, et celui commençant par *De nos jours, Pie VII*, il faudrait lire la phrase suivante, qui a été omise par inadvertance: A cette occasion nous citerons un extrait du bref de Grégoire XVI pour l'abolition de l'esclavage.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

ON S'ABONNE chez MM. FAURE et LE-
PROTON, Libraires, et au Bureau du Jour-
nal, à Montréal, Canada. } PRIX D'ABONNEMENT.—Quatre piastres
pour l'année, cinq piastres, par la poste,
payables d'avance, par chaque semestre.
L'abonnement court du 1er. janvier au 1er. juillet et du 1er. juillet au 1er. janvier.
PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE. PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.